



VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE DIPLOME D'ÉTAT D'ÉDUCATEUR SPÉCIALISÉ (DEES)

Date(s) 2025

Vendredi 30 janvier
Vendredi 7 mars
Vendredi 11 avril
Vendredi 06 juin
Vendredi 18 juillet
Vendredi 26 septembre

Durée :

Présentiel : 36 heures
Distanciel : 27 heures

Lieu

Pôle Territorial de Formation
Grand Est
201, avenue Pinchard
54000 NANCY

École organisatrice

ENPJJ

Responsable(s) de session

Muriel Marcot Thibaud
Muriel.marcot-thibaud@justice.fr

Public visé

Professionnel ayant déposé leur livret I et obtenu une attestation de recevabilité (DEES)

Intervenant(s)

Muriel Marcot Thibaud

Nombre de places : 3

Date limite de réception des candidatures

Au fil de l'eau

Présentation

La VAE permet la reconnaissance de l'expérience professionnelle, associative, bénévole, syndicale, élective et sportive en rapport avec un diplôme ciblé, un titre à finalité professionnelle ou un certificat de qualification professionnelle, à la condition que ceux-ci soient inscrits au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP).

La certification obtenue par la VAE a la même valeur que celle obtenue par la voie de la formation. La démarche de VAE est avant tout une procédure de vérification, d'évaluation et d'attestation des compétences du candidat, par un jury

Le candidat doit s'engager dans la description d'activités significatives qui démontrent sa capacité à mettre en œuvre des compétences en rapport avec le référentiel professionnel et du référentiel de compétences du diplôme d'état d'éducateur spécialisé.

Objectifs

- Comprendre les attendus de la démarche de VAE
- S'approprier les référentiels
- Identifier ses compétences significatives
- Intégrer les normes rédactionnelles du livret II
- Organiser son parcours de candidat au regard des exigences de l'exercice et des échéances du calendrier
- Porter un regard critique sur son travail dans la perspective de l'oral

Contenu

- Définition des notions de mission, d'activité, de tâche et de compétence, au regard des référentiels
- Techniques d'explicitation et de présentation de situations de travail significatives
- Attendus du livret II et enjeux de ses différentes parties

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques
- Partage d'expérience des candidats
- Alternance présentiel /distanciel, collectif /individuel
- Mise en situation d'écriture et retours individualisés